Label départemental des villes, villages, maisons et écluses fleuris

Critères de sélection du jury départemental

Pour primer les candidats au Label départemental des villes, villages, maisons et écluses fleuris, le jury est très attentif aux critères suivants afin d'attribuer ses notes :

- En premier lieu il est impératif que le décor soit visible de la rue

1 - Economie de la ressource en eau :

- Privilégier les végétaux moins gourmands en eau et le paillage des plantations
- Limiter les plantes en pots
- Privilégier les plantations de « pleine terre »
- Favoriser la micro irrigation et la récupération des eaux de pluie

2 - Maintien de la diversité variétale et de la biodiversité :

- Introduire des plantes vivaces dans les cultures annuelles
- Favoriser la biodiversité en utilisant des plantes aromatiques, des composées, des mélanges mellifères, etc...
- Favoriser le potager fleuri
- Privilégier la diversité des essences végétales pour les arbres et arbustes

3 - Entretien des plantes et de leur environnement :

- Prêter une attention particulière à l'entretien des plantations arborées et arbustives (pas de coupes trop sévères, nettoyage des branches mortes, etc...)
- Respecter les distances réglementaires de plantation dans les espaces privés et les espaces publics
- Valoriser le patrimoine bâti
- Faire un effort d'entretien des murs, clôtures, appentis, bancs, trottoirs, etc...
- Limiter au maximum les objets de décoration (type nains de jardin, animaux)
- Utiliser des contenants de qualité

4 - Observation particulière:

- Les candidats qui auraient eu deux années consécutives (2014-2015) deux prix d'encouragement ne seront pas retenus par le jury départemental

